

Metz, le 3 juin 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Affaire suivie par : Vincent Hennel  
Tél : 03 87 28 30 87  
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

La responsable de l'Unité Police de l'Eau  
à

Monsieur le Maire  
Mairie de Ernestviller  
64, rue du Bourg  
57510 Ernestviller

**Objet :** Dossier de déclaration concernant une opération de rétablissement de l'écoulement et de renaturation du Bentzerichgraben à Ernestviller.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

**Réf. :** VH/SGMS

**P.J. :** 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux relatifs à une opération ponctuelle sur le cours d'eau le Bentzerichgraben sur la commune de Ernestviller.

Ce dossier a été déposé par : Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2022-00285, en date du 3 juin 2022,
- une copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération, en date du 3 juin 2022.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité. Le dossier de déclaration devra être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de la publication.

.../...

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

La responsable de l'unité de la police de l'eau

pt. l'adjointe



Céline Dellinger

A. ELLINGER